

SAINT-ÉTIENNE SOCIÉTÉ

Droit d'alerte suivi d'un droit de retrait à la Mission locale

Vendredi, les salariés présents de la Mission locale de Saint-Étienne ont fait valoir leur droit de retrait à la suite d'un incident qualifié de « majeur » par la CFDT et la CGT, entre l'un des leurs et la direction. Delphine Jusselme, la présidente de la structure, conteste.

« Il faut retrouver un climat apaisé et serein ⁽¹⁾ », nous déclarait, en janvier 2015, Delphine Jusselme, la présidente de la Mission locale de Saint-Étienne. Elle indiquait également que la structure allait être dotée d'une nouvelle feuille de route.

Aujourd'hui, d'après la CFDT et la CGT, rien ne semble apaisé. Arrêts maladie, procédures prud'homales et procédure pénale en cours concernant le droit d'entrave syndicale rythment le quotidien de la structure. Et un nouvel épisode vient noircir encore davantage le tableau.

« Vendredi 23 février, les salariés présents de la Mission locale de Saint-Étienne se sont mis en grève à la suite d'un incident majeur entre l'un des leurs et la direction. Le salarié, poussé à bout par la direction lors d'un deuxième entretien disciplinaire en moins d'un mois, a craqué au cours de l'échange. L'incident a nécessité l'intervention des pompiers pour une prise en charge du salarié par le CHU. Ce nouvel épisode est à ajouter aux nombreux mouvements sociaux que connaît la Mission locale de Saint-Étienne depuis près de trois ans, opposant la direction aux salariés », indiquent, dans un communiqué, Naima Benzeghadi (déléguée CGT) et Hubert Morenvillez (délégué CFDT). Cette version des faits n'est pas partagée par Delphine Jusselme (lire par ailleurs).

Des salariés à « bout de nerfs »

À la suite de l'incident de vendredi, la médecine du travail s'est rendue immédiatement sur place et les salariés, « très choqués », ont fait valoir un droit d'alerte et de retrait. Ils n'ont pas repris le travail lundi pour une durée indéterminée.

« Nous avons été reçus par le maire samedi. Il y a longtemps que nous dénonçons la situation. Aujourd'hui, les salariés sont à bout de nerfs. Leur situation est catastrophique, c'est pourquoi ils ont fait valoir le droit de retrait. Notre volonté est que l'Inspection



■ De gauche à droite, Yannis Paraskevaïdis, représentant de la CGT, Jean-Michel Mourouvin, secrétaire général des métiers d'insertion (CFDT), Pierre Nugues, employé à la Mission locale et Hubert Morenvillez, délégué CFDT du personnel à la fin de leur réunion de mardi matin. Photo Josette GENTE

du travail enclenche une enquête », indique Hubert Morenvillez. Denis Bret

[1] Cette interview faisait suite à la déclaration du maire de Saint-Étienne qui avait dit lors d'un conseil municipal qu'« à notre arrivée, la Mission locale était dans un état catastrophique », ce qui avait fait réagir vivement la CFDT.

« Le travail est difficile pour les salariés et pour les dirigeants. Pour autant, certaines difficultés sociales pourraient être résolues avec un peu de bonne volonté. Il ne faut pas oublier que ce sont avant tout les jeunes qui en subissent les conséquences. »

Pierrick Courbon (élu Nouvelle gauche)

« Un conflit néfaste pour les salariés et les jeunes »

Delphine Jusselme
Présidente de la Mission locale

« L'objectif qui doit prévaloir est de défendre l'intérêt général de la Mission locale. Cela passe par une garantie de bien-être au travail des salariés afin qu'ils puissent accompagner au mieux les jeunes sur le chemin de l'emploi.

C'est mon rôle en tant que présidente de la Mission locale et retrouver un dialogue social apaisé est mon fil conducteur. Lorsque je suis arrivée, la situation n'était pas satisfaisante pour les salariés (malaise au travail, inégalités de traitement...).

Les salariés m'ont dit qu'ils avaient besoin de moi pour remettre de l'ordre. Il fallait donc poser un cadre et le faire respecter. Le directeur a eu mandat pour cela afin de garantir un meilleur accueil du public. Aujourd'hui, ce cadre ne semble



■ Photo Celik ERKUL

pas convenir à tout le monde. Les syndicats nous ont assignés en justice pour délit d'entrave syndical. Le procès est en cours, je ne me prononce pas à ce sujet, la Justice fait son travail.

Malgré le manque de volonté de dialogue de la part des syndicats, malgré leurs accusations, je poursuis les négociations sur l'accord RTT, je continue à me rendre à toutes les réunions avec les syndicats. Je n'ai jamais rompu le dialogue social, bien au contraire. J'appelle aujourd'hui à trouver une solution à ce conflit néfaste pour les salariés et pour les jeunes à qui on doit un service public de qualité. En ce qui concerne l'accident qui est intervenu vendredi, le directeur de la Mission locale a été agressé par un salarié. Du matériel a été cassé et ce salarié a tenté de jeter une chaise sur lui. Fort heureusement, des personnes sont intervenues à temps. Le directeur est en arrêt de travail et en état de choc. J'étais sur place une heure après cette altercation. Une enquête de l'Inspection du travail est en cours. »

D.B.